



Organisée par l'Association la Foulée des Gazelles

Au Profit de la LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Course féminine à allure libre de 6,4 km - Ouverte à toutes les coureuses ou marcheuses nées avant 2008 (catégorie cadette)

16ème édition

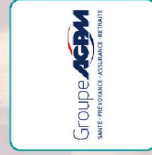
Départ 9h30
Domaine de la Castille
Route de La Crau
Inscriptions
Sur Internet : www.kms.fr
ou à Terre de Running
Toulon - La Garde
Tel : 04 94 91 66 37

Renseignements
06 12 90 05 82
06 26 14 13 53



La Foulée des Gazelles

Dimanche 22 septembre 2024





BULLETIN D'INSCRIPTION - FOULEE DES GAZELLES - 16ème édition Dimanche 22 septembre 2024 - Départ 9h30

(Pas d'inscription le jour de la course)



Règlement La Foulée des Gazelles 16ème édition - Au profit de la lutte contre le cancer du sein Dimanche 22 septembre 2024 - Nombre limite d'inscriptions 1000 - Départ 9h30

Article 1 :

Distance de 6 km 400 sur un parcours tracé au milieu des vignobles du magnifique Domaine de la Castille, situé à La Crau.
Site web : www.domaine-castille.fr
Épreuve ouverte aux coureuses et marcheuses, y compris à la marche nordique, nées avant 2008 catégorie cadette.
Les hommes sont les bienvenus à condition d'être déguisés, de payer le droit d'inscription mais ils ne seront pas chronométrés.

Article 2 :

Privilégier le covoiturage pour cause de stationnement interdit le long de la D554. Domaine de La Castille, D 554 de La Farlède à La Crau.

Article 3 :

Annulation course
En cas d'annulation, par les organisateurs, de la course pour raison d'intempérie, risque majeur catastrophe naturelles, risques sanitaires ou tous autres risques ne permettant pas de garantir la sécurité des biens et des participantes aucun remboursement ne sera effectué et la course ne sera pas reportée. Les frais d'inscription serviront à rembourser les frais engagés et chèques remis aux associations luttant contre le cancer du sein : Dépistage des cancers Centre de Coordination Sud Provence - Alpes - Côte d'Azur et à Sportez-vous bien 83.

Article 4 :

Responsabilité civile
Les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant leur responsabilité civile auprès de la compagnie d'assurance ABELLE.

Article 5 :

Responsabilité
Épreuve ouverte aux coureuses licenciées ou non licenciées. Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs. Toutes participantes courent ou marchent sous sa propre responsabilité, assurance individuelle obligatoire. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leurs licences, il incombe aux autres participantes de s'assurer personnellement. La responsabilité des organisateurs ne pourra pas être engagée en cas de fausse déclaration.

Article 6 :

Licence et certificat médical
Chaque participante devra être soit titulaire d'une licence FFA, course à pied ou marche, en cours de validité à la date de la course ou porteur d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied, de la marche ou de la marche nordique, en compétition datant de moins d'un an à la date de la course.

Article 7 :

Inscription
Retrait dossards et Tee-Shirt, le samedi 21 septembre 2024 au Domaine de La Castille entre 9h30 et 17h30

Article 8 :

Sécurité
Secours assurés par l'association des premiers secours toulonnais et présence d'un médecin et de jaloneurs bénévoles.

Article 9 :

Récompenses
Coups aux 3 premières de chaque catégorie, 1 coupe challenge du nombre.

Article 10 :

Droit à l'image
Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image relatif à l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur pour l'utilisation faite de son image photos ou audiovisuel pouvant apparaître y compris sur internet.

Article 11 :

Déchets
Afin de respecter ce site magnifique, il est interdit de jeter les déchets sur le parcours.

Renseignements :

Sur notre page Facebook ou au 06 12 90 05 82 ou 06 26 14 13 53

Course Féminine à allure libre de 6,4 km, ouverte à toutes, dans le Domaine de La Castille 83210 Solliès Ville, route de La Crau. Coureuses, marcheuses et marche nordique nées en 2008 et avant à partir de la catégorie cadette.

Inscriptions en ligne sur le site: www.kms.fr

Toutes inscriptions devront être accompagnées d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied, de la marche ou de la marche nordique en compétition, ou de la licence FFA datant de moins de 1 an avant le jour de la course.

- ou au magasin Terre de Running, 7 Bis rue Berthelot 83000 Toulon ou 375, avenue St-Just 83330 La Garde avant le 10 septembre dernier délai

- Le samedi 21 septembre 2024 au Domaine de La Castille entre 9h30 et 17h30

Chèque à l'ordre de : Association La Foulée des Gazelles - Frais d'engagement : 15€.

Pas d'inscription le jour de la course. En cas d'annulation de la course, aucun remboursement ne sera effectué. (voir le règlement sur le site Internet : Incriptions sur www.kms.fr)

Renseignements : sur notre page Facebook ou au 06 12 90 05 82 ou 06 26 14 13 53

Numéro de dossard

Nom : Prénom :
Date de naissance : Adresse :
Code Postal : Ville :
Email : Téléphone :
Nationalité : Numéro de licence FFA :

À remplir obligatoirement :

Pour le challenge du nombre, club, société, administration, entreprise, association etc :

À signer obligatoirement : Je certifie exact les renseignements ci-dessus. Je m'engage à fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied ou de la marche ou de la marche nordique en compétition ou à présenter ma licence FFA (Les deux datant depuis moins d'un an le jour de la course)

Signature :

Pour les mineurs, accord parental obligatoire

Je soussigné M ou Mme
autorise mon fils/ ma fille :
A participer à l'épreuve et dégage les organisateurs de toutes responsabilités et de tout incident physiologique immédiat ou futur.

Signature :